

Projet éolien des 5 Combes

Communes de Bissey-la-Côte, Courban, Louesme, Maisey-le-Duc et Villotte-sur-Ource

Bulletin d'information n°1 - Mai 2021

Madame, Monsieur,

Ce premier bulletin d'information a pour objectif de vous expliquer notre démarche de développement de projet d'un parc éolien sur le secteur des communes de Bissey-la-Côte, Courban, Louesme, Maisey-le-Duc et Villotte-sur-Ource.

Depuis le milieu de l'année 2020, la société ABO Wind a sollicité les Maires et élus des communes précitées sur la possibilité d'entreprendre une étude de faisabilité. Ces échanges riches et constructifs nous permettent aujourd'hui d'envisager un véritable diagnostic du secteur à travers les études de développement d'un projet éolien.

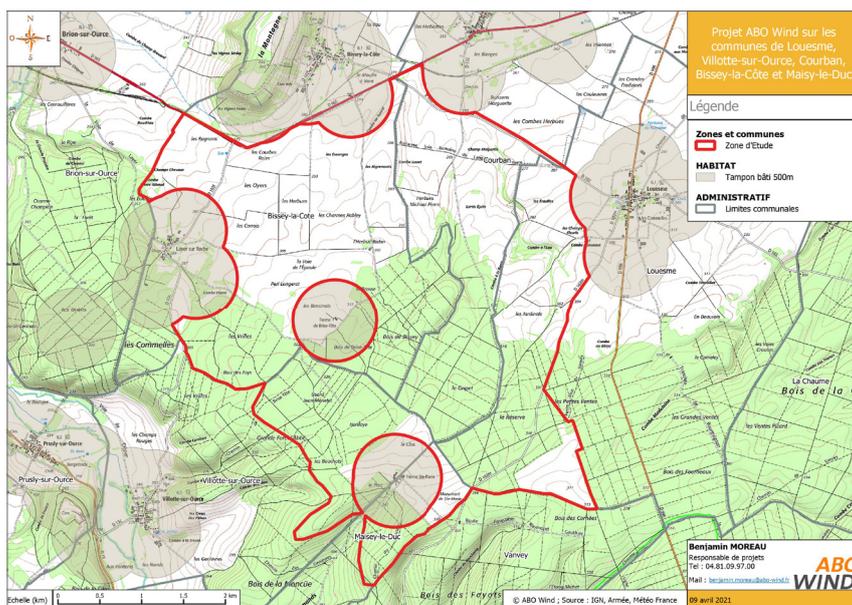
Dans les prochains mois et années, des études sur le vent, la faune, la flore, le paysage et l'acoustique seront entreprises. Leur objectif sera de vérifier si le secteur se prête bien à accueillir des éoliennes. En cas de conclusions positives, elles donneront éventuellement forme à un projet abouti, que ce soit sur le nombre ou la disposition des machines. Ce projet donnera lieu à l'élaboration d'un dossier de demande d'autorisation environnementale.

A ce stade très précoce de la démarche, ABO Wind a souhaité partager au travers de ce bulletin les premiers éléments d'information disponibles.

Benjamin Moreau

Localisation du secteur d'étude

La zone choisie résulte d'une analyse cartographique à l'échelle départementale prenant en compte les différentes contraintes techniques, environnementales et paysagères du territoire. A ce stade, tous les atouts requis pour concevoir un parc éolien de qualité semblent être réunis sur ce secteur :



- Une distance importante aux principaux lieux d'habitation.
- Des contraintes aéronautiques compatibles avec l'installation d'éoliennes.
- L'absence de zonage règlementaire concernant la faune, la flore et les milieux naturels.
- Un éloignement aux sensibilités patrimoniales tels que les sites UNESCO, les sites classés ou inscrits.
- Des possibilités d'accès et de raccordement.
- Une exposition favorable aux vents.

La zone d'étude est délimitée par le trait continu rouge sur la carte. Elle se concentre sur les zones agricoles et forestières à la jonction des différentes communes du secteur.

La zone définie ci-dessus est une zone d'étude, et non pas une zone d'implantation. Le diagnostic mené sur cette zone permettra de définir les sites les plus propices à l'implantation d'éolienne. Toute la zone d'étude ne sera pas concernée par un parc éolien.

2020

■ 3^{ème} - 4^{ème} trimestre :

Rencontre des Maires, prise de contact avec les propriétaires et exploitants de la zone d'étude.

2021

■ 1^{er} - 2^{ème} trimestre :

Rencontre des Maires et conseils municipaux des 5 communes concernées. Information des riverains de la zone d'étude à travers un bulletin d'information.

Mise en ligne d'une page internet dédiée au projet.

Rencontre des acteurs institutionnels du territoire.

Les prochaines étapes

(dates prévisionnelles) :

2021

■ 3^{ème} trimestre :

Installation d'un mât de mesure de vent sur site.
Lancement des études techniques et environnementales (vent, biodiversité, paysage et acoustique).

2022

■ 1^{er} trimestre :

Poursuites des études techniques et environnementales sur le site.

Poursuite des discussions et informations des élus et riverains.

■ 2^{ème} - 3^{ème} trimestre :

Résultats des études techniques et environnementales.

Définition du nombre d'éoliennes, du modèle et de leur positionnement sur la zone. Analyse de variante possible : 3-4 variantes étudiées.

Discussions avec les mairies du projet final et information des riverains.

■ 4^{ème} trimestre :

Réalisation du dossier d'étude d'impact et dépôt en préfecture.

2023

- Instruction de la demande par les services de l'Etat, dont enquête publique d'un mois, en vue d'une autorisation Préfectorale.

2024

- Financement, construction, raccordement et mise en service du parc éolien en vue d'une exploitation d'environ 25 ans.



Pourquoi accueillir des éoliennes sur votre territoire ?

L'État français s'engage à réussir une transition vers un bouquet énergétique plus équilibré sur son territoire. Cela passe par une diversification du mix électrique français avec le développement d'un éventail d'énergies renouvelables. Ces dernières sont reconnues comme compétitives, prédictibles et contrôlables.

En ce qui concerne l'énergie éolienne terrestre, les diagrammes suivants montrent les objectifs fixés à horizon 2028 par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie au niveau national, et à horizon 2030 par le schéma régional climat air énergie en Bourgogne Franche-Comté, décliné également à l'échelle de la Côte d'Or. Ces objectifs sont loin d'être atteints au vu de la puissance installée au 31 décembre 2020 (données RTE).

En France :



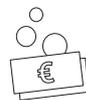
En région Bourgogne Franche-Comté :



Département de la Côte d'Or :



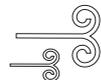
Un parc éolien présente de nombreux avantages pour votre territoire



Source de retombées économiques, fiscales et locales.



Source de diversification et d'indépendance énergétique.



Production d'énergie propre à partir d'une ressource inépuisable.

Accueillir un projet éolien sur votre territoire, c'est être un acteur local de la transition énergétique et générer de l'activité et des revenus locaux.



Le développement du projet

Un parc éolien est le fruit de deux années d'études techniques, environnementales et paysagères approfondies. ABO Wind s'entoure de nombreux spécialistes pour travailler à l'élaboration et à la construction de ses parcs : bureaux d'études externes reconnus et indépendants, associations naturalistes, acteurs locaux, entre autres. Une équipe projet est constituée en vue de concevoir un projet adapté au territoire et à ses enjeux.



Vent

1 à 2 ans

- Mesurer les vitesses, directions et fréquences de vent sur le site.
- Adapter les plans de bridages acoustiques selon les mesures de vent.
- Evaluer l'énergie produite par le parc.

Faune et Flore

1 an

- Réaliser un inventaire des espèces présentes et des différents milieux naturels.
- Adapter l'implantation des éoliennes en fonction des enjeux identifiés pour préserver les espèces et milieux fragiles.

Acoustique

10 mois

- Établir un état initial de l'environnement sonore.
- Choisir l'éolienne adaptée.
- Définir les éventuels plans de bridages permettant de garantir la tranquillité des riverains dans le respect de la réglementation acoustique sur l'éolien.

Paysage

10 mois

- Etablir un état initial des composantes du paysage.
- Déterminer les perceptions du futur parc et enjeux depuis les lieux de vie, axes de circulation, monuments et sites patrimoniaux et touristiques.
- Définir la meilleure implantation pour une insertion cohérente en comparant différents scénarios par le biais de photomontages notamment.

Le choix du scénario



Aujourd'hui, l'emplacement, le nombre et le type d'éolienne ne sont pas encore connus. En combinant les résultats des différentes études et des enjeux observés sur le territoire, le scénario le plus adapté au site d'étude sera déterminé. Notre objectif est de proposer une implantation réaliste et cohérente avec l'environnement, le territoire et les paysages qui le caractérisent.

Dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale, une étude d'impact sera réalisée afin d'évaluer les effets du parc sur l'environnement et de définir si besoin des mesures permettant d'éviter, réduire et si nécessaire compenser les incidences du projet.

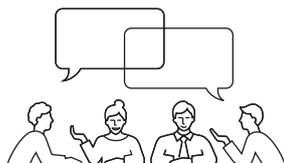


Parc de Migé-Escamps (89)
Mis en service en 2014



Parc de Saint-Nicolas-des-Biefs (03)
Mis en service en 2015

La communication tout au long du projet



ABO Wind a particulièrement à cœur d'apporter une information claire et transparente tout au long du projet. C'est le gage d'un projet réussi. De cette bonne information naît une meilleure compréhension des tenants et aboutissants du projet. Cela se fait par la distribution de bulletins d'information, comme celui-ci, et par l'organisation de moments d'échanges privilégiés avec ABO Wind.

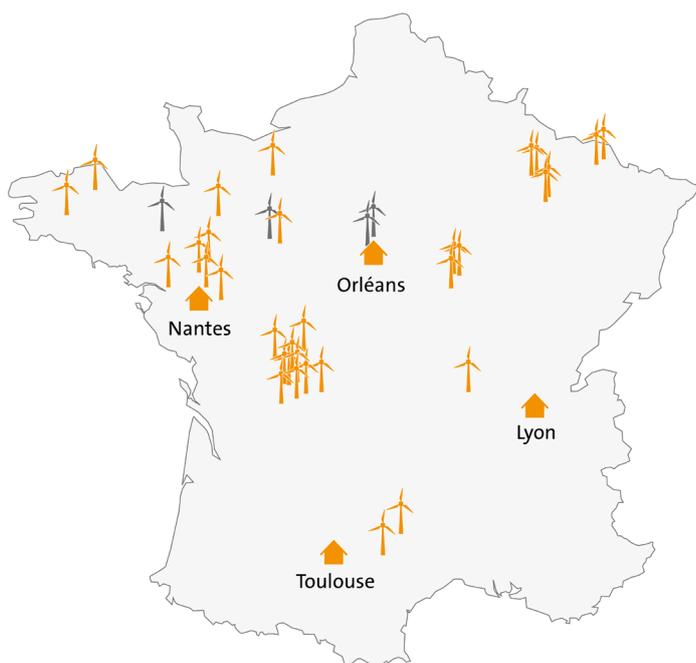
Le responsable du projet se tient également à votre disposition pour répondre à vos interrogations, recueillir vos remarques ou apporter des précisions sur l'avancement du projet. N'hésitez pas à le contacter (voir ses coordonnées ci-dessous) pour prendre rendez-vous ou pour échanger par téléphone.

De plus, une page internet dédiée au projet a été mise en ligne et est accessible depuis le lien suivant :

www.abo-wind.com/fr > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Projet éolien des 5 combes

ABO Wind en France

Avec son équipe de 120 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



32 parcs raccordés
171 éoliennes
339 MW



4 parcs en construction
13 éoliennes
42 MW

Contacts

Responsable du projet

Benjamin Moreau
Tél. : 04 81 09 97 00
benjamin.moreau@abo-wind.fr

Agence de Lyon

75 rue de la Villette, Le Galaxie
69003 Lyon

Directrice de la communication

Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

 @ABOWindFrance

 ABO Wind SARL/France

 www.abo-wind.com/fr

Tournés vers le futur

ABO
WIND